



## RÉUNION DU BUREAU DU LUNDI 17 FEVRIER 2025

### Présents :

M. Yannick BOUBEE

Président de l'OPH 65 – Conseiller  
Départemental – Conseiller Municipal  
d'Aureilhan

M. Jean GLAVANY

Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre

Mme Anne COLAT-PARROS

Directrice de l'ADIL

Mme Sylvie PORTEJOIE

Représentant l'INDECOSA CGT

Mme Virginie SIANI-WEMBOU

Conseillère Départementale

### Participé en visio :

M. Laurent LAGES

Vice-Président du Conseil Départemental

### Excusé :

M. Manuel ESPEJO

Représentant CAF

### Assistaient à cette réunion :

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT

Directeur Général de l'OPH 65

Mme Joëlle DENECHAUD

Assistante du Directeur Général OPH 65,  
secrétaire de séance

**LOURDES: ACQUISITION-AMELIORATION DE L'ANCIENNE  
GENDARMERIE DE LOURDES.  
REALISATION DE 18 LOGEMENTS SOCIAUX ET CREATION DE LA  
NOUVELLE AGENCE SUD.**

**HISTORIQUE**

Dans le cadre de la démolition de la Cité de l'Ophite, il est prévu une reconstitution d'une offre de 165 logements financés par l'ANRU pour le relogement d'une partie des locataires de la cité de l'Ophite.

Plusieurs opérations ont déjà été identifiées et sont soit livrées soit en travaux soit en études :

- Résidence Henri Lamathe : 42 logements (livrée en 2024)
- Résidence Les Portes d'Espagne : 53 logements (travaux en cours livraison en 2025)
- Opération "Duviau" : 34 logements (travaux en cours, livraison 2026)
- Résidence les Crêtes du Pibeste 2 : 12 logements (appel d'offres travaux en cours)
- L'immeuble Les Pélerins : 9 logements (appel d'offres travaux en cours)

Cela représente 150 logements.

**OBJET**

Afin d'atteindre les 165 logements prévus de la convention du NPNRU, l'OPH65 a sollicité la Ville de Lourdes pour faire l'acquisition de l'ancienne gendarmerie située rue des Chalets à Lourdes, cadastrée section BM numéro 7 pour une contenance de 24a 68ca.

Cette ancienne gendarmerie est constituée de logements et de locaux administratifs répartis sur deux bâtiments.

Une étude de faisabilité a permis de déterminer une capacité de 18 logements locatifs sociaux (6T3, 6T4) et l'aménagement de notre agence sud dans la partie administrative.

15 logements seront financés par l'ANRU et les 3 restants par l'ETAT.

Un prix de cession d'un montant de 700 000 € compatible avec l'équilibre financier du projet a été convenu avec la mairie.

**DECISION**

**Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité le Directeur Général, avec faculté de substitution :**

- à signer la vente au prix ci-dessus relaté



Le Président  
*Yannick Boubée*  
Yannick BOUBÉE  
OFFICE DE LA GENDARMERIE DES HAUTES-PYRENEES  
OPH 65